



Lalinde, le 12 décembre 2021

Madame la Maire de Lalinde
A

Mesdames, Messieurs,
Propriétaires Riverains
Chemin du Raidillon du Haut Drayaux
Chemin de la Faye Basse
Chemin du Peyrat
Route des Giraudoux
Route de Maison Rouge
Route de la Brugnette
Route des Garrigoux
Route de la Boissière
Chemin des Chauffours
Chemin du Cluzel
Chemin de la Tour
Impasse du Souci

Objet : information élagage
Propriétaires riverains des voies
Communes

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord va réaliser une campagne d'élagage des arbres, branches et haies se situant sur l'emprise du domaine public routier (Voies Communes et Chemins Ruraux), ainsi que les arbres menaçant de tomber sur les voies de circulation de notre commune, dans le courant du mois de février et mars 2025.

Ces travaux faciliteront l'entretien de notre voirie et participeront activement à la sécurité des usagers.

En tant que propriétaire foncier d'une parcelle riveraine des voies concernées, vous êtes directement concerné(e) par ces travaux.

Le bois coupé par la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord sera stocké sur place, avec à la charge du propriétaire l'évacuation le plus tôt possible afin d'éviter l'encombrement des accotements et fossés, et tous risques de vol.

Pour autant, aucune coupe ne sera réalisée si un câble électrique ou téléphonique se situe à proximité afin d'éviter toute dégradation.

Enfin, je vous demande en cas de refus de votre part de bien vouloir me le faire savoir rapidement via l'adresse mail « mairie@ville-lalinde.fr » ou auprès de l'accueil de la Mairie.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon profond dévouement.



La Maire,

Esther Fargues.